



Discours du Maire de Fayence Jean-luc FABRE lors de la cérémonie des voeux du 22 décembre 2018



**« La onzième heure du onzième jour du
onzième mois de l'année 1918 »**

C'est avec solennité, dignité et une très vive émotion qu'à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, nous avons rendu hommage ce 11 novembre aux 46 valeureux Fayençois, morts pour la France durant la Grande Guerre.

Auparavant, et ce depuis le 27 octobre, à travers un programme historique et culturel particulièrement riche et varié, nous sommes revenus sur cet épisode tragique de l'histoire de France qui aura profondément marqué notre continent.

Le point d'orgue de cette quinzaine mémorielle se trouvait sans doute Salle de la Renaissance, où la grande Histoire avait rendez-vous avec la petite Histoire, c'est-à-dire celle de nos Fayençois dans la Grande Guerre.

Grâce aux archives des familles, preuve de la présence encore très vive de cette période dans leur histoire personnelle, l'association FAYENCE PATRIMOINE a pu mettre à la disposition d'un large public des lettres, des documents, des photographies ou encore des objets divers qui ont appartenu à nos Fayençois mobilisés sur le front.

C'est pourquoi, ce soir, je souhaite à nouveau remercier très chaleureusement toutes celles et ceux, très nombreux, qui ont répondu à ce grand rendez-vous commémoratif, à titre personnel ou dans le cadre d'un travail associatif et collaboratif. Merci également aux familles fayençoises qui ont concouru à ce moment !

Mes remerciements iront également à l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal, aux différents services municipaux et en particulier à la Direction de l'Animation, du Patrimoine et de la Culture, pour avoir coordonné l'ensemble du programme.

Mais, comme l'a si bien dit Sylvie TALENT, présidente de FAYENCE PATRIMOINE, lors de sa conférence du 8 novembre :

« L'armistice, ce n'est pas la paix ! ».

Il faudra en effet attendre 1945 pour entrevoir, enfin, une paix durable sur le Vieux Continent, notamment grâce à la volonté de la France et de l'Allemagne de construire un avenir en

commun.

« 26 mai 2019, élections européennes »

Dès lors, la transition était toute trouvée.

Le 26 mai prochain, nous aurons à choisir nos représentants au parlement européen, par un scrutin réformé puisqu'il est mis fin aux huit circonscriptions pour revenir à une liste nationale. L'enjeu et les débats prennent donc une nouvelle dimension.

Dans un climat pesant, sur fond de Brexit et de montée de courants eurosceptiques au sein de plusieurs pays membres de l'Union, cette élection sera l'occasion de réaffirmer nos convictions sur le modèle et la construction européenne.

Malgré la colère des Français contre le Gouvernement, sur fond de fortes revendications sociales et de démocratie directe, ce scrutin ne doit pas, comme je l'ai entendu dans la bouche d'un responsable politique, se transformer en référendum pour ou contre Emmanuel MACRON. Ce serait une erreur grave !

Bien qu'imparfaite, la construction européenne reste un formidable espoir de communauté de vie et de destin.

Certes, il est nécessaire d'y consolider ses processus démocratiques.

Certes, nous devons parler d'une seule et même voix à travers une diplomatie renforcée, tendre vers une défense commune, mais aussi une sécurité civile européenne, également vers davantage d'harmonisation sur le plan fiscal et social entre les pays membres.

Dans une économie sans barrière douanière, les règles du jeu doivent être les mêmes pour tous. Et de ce point de vue-là, pour nous, Français, champion d'Europe des prélèvements obligatoires, le fardeau de la fiscalité et des charges est lourd à porter.

Certainement, n'en déplaise aux pays de l'Est de l'Europe, il faudra revenir sur la directive des travailleurs détachés, qui pénalise lourdement l'emploi en France et nos entreprises.

Certainement, il va falloir également renforcer les coopérations internationales en matière de sécurité intérieure.

L'ouverture des frontières, la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, voulue par le Traité de Maastricht en 1992, se trouvent aujourd'hui bousculée par des phénomènes de société difficilement envisageables trente ans en arrière.

La guerre aux portes des frontières de l'Union, le terrorisme, les flux migratoires, qu'ils soient liés à la faim, à la peur et maintenant au climat, doivent avoir des réponses globales, à l'échelle de notre continent.

Car à l'heure du grand concert des nations, à l'heure du multilatéralisme, à l'heure de la mondialisation, des économies imbriquées les unes aux autres, à l'heure d'internet, du travail collaboratif et en réseau, peut-on raisonnablement imaginer retour en arrière et repli sur soi ? Non, dans ce débat qui s'ouvre, il sera peut-être question de trancher enfin vers quelle Europe nous souhaitons aller : une Europe fédérale ou une Europe confédérale.

Ces deux modèles peuvent soit s'opposer, soit se succéder, l'Europe fédérale étant la forme la plus élaborée d'une construction européenne.

Ce débat est complexe, j'en conviens, mais si nous sommes conscients aujourd'hui du caractère incontournable de l'Europe, une voie sera toujours possible pour plus d'Europe tout en conservant aux états membres plus de souplesse et plus de liberté.

« Le diable se cache dans les détails »

Mais, pour l'heure, je souhaiterais revenir quelques instants sur l'incident survenu au barrage collinaire du Riou de Méaulx, au petit matin de ce vendredi 27 avril.

En quelques heures, le lac, qui avait pourtant atteint sa cote maximale un mois auparavant, s'est soudainement vidé.

Colère, incompréhension et consternation !

Comment, malgré tout le soin apporté à cette réhabilitation, un tel accident a-t-il pu se produire ?

L'origine du problème remonte à l'été 2016, lorsque tardivement notifié par l'entreprise titulaire du lot principal, un sous-traitant doit relier les deux ouvrages clés du barrage : la tour et la vidange de fond qui traverse la digue de part en part.

Cette liaison doit être réalisée conformément au cahier des charges de la consultation. Sauf qu'à ce moment de l'année, nous sommes proches du mois d'août. Les usines vont fermer. Les pièces font défaut.

Alors, on échafaude à la hâte une solution de remplacement, tout aussi performante sur le papier, je tiens à le préciser, mais on oublie de recalculer les charges et les différentes pressions du nouveau dispositif.

La suite, vous la connaissez. Sous le poids de l'eau, le tuyau s'est littéralement écrasé.

Dès lors, il a fallu agir vite.

De Aix à Toulon, de réunion en réunion, aux termes d'échanges scientifiques que j'aurai beaucoup de peine à reproduire ce soir, tous les experts présents autour de la table se sont mis d'accord sur les causes exactes de la rupture de la conduite.

A la lumière de ces explications, le conseil syndical, réuni en urgence fin juin, a souhaité voir se régler à l'amiable ce très fâcheux incident qui nous a valu, bien sûr, les pires railleries sur les réseaux sociaux.

Et, autant le dire ici, malgré toute la bonne volonté des uns et des autres, syndicat, maître d'œuvre et entreprises, la juste répartition des responsabilités et des charges entre les entreprises concernées ne fut pas une mince affaire.

Pour autant, début juillet, un accord transactionnel fut trouvé entre toutes les parties. Le résultat de cette négociation, validé par les services de l'Etat trois semaines plus tard, aura permis une réparation du 17 au 21 septembre, à l'étiage, pour espérer une remise en eau avec les pluies d'automne.

On ne pouvait pas espérer mieux !

Alors que le précédent remplissage aura duré plus d'un an, il n'aura fallu que quelques semaines pour retrouver le lac de Méaulx à nouveau rempli et la nature environnante reprendre ses droits.

Par conséquent, la retenue retrouve, espérons-le de façon définitive, sa vocation initiale, celle d'être une réserve d'eau pour la lutte contre l'incendie.

Mais, le syndicat intercommunal, dont le préfet a prolongé la durée de vie, souhaite également apporter à notre territoire un réservoir d'eau potable dans les prochaines années.

Et je suis certain que, dans le cadre du lancement des schémas directeurs d'eau et d'assainissement à l'échelle de la Communauté de Communes, en vue de l'intégration de ces deux compétences au 1^{er} janvier 2020, cette ressource en eau fera l'objet de toutes les discussions.

En tous les cas, je sais que tous mes collègues qui siègent à ce syndicat et que je salue ce soir, sont bien évidemment favorables à cette perspective.

« La Résidence-Autonomie La Roque, priorité cachée du mandat »

Il est un autre sujet qui aura lui aussi occupé fortement nos esprits.

Nous avançons dans ce mandat sans savoir qu'une surprise de taille nous attendait. Et, du jour au lendemain, sans crier gare, la question de la survie de la Résidence-Autonomie La Roque était posée sur la table du CCAS.

Ouvert en 1976, ce Foyer-Logements est né de la volonté ardente de la municipalité de l'époque, grâce notamment à l'acquisition trois ans plus tôt d'un magnifique terrain situé Route de Mons. Ce foncier sera cédé par la suite pour le franc symbolique à l'Office Départemental des HLM du VAR.

En ce temps-là, Fayence était à l'initiative de la troisième structure de ce type dans le département. Nous étions au début des années 70 au lancement d'une politique sociale très ambitieuse en faveur du troisième âge, à travers ces établissements où se mêlent à la fois confort d'un chez-soi et vie en communauté.

Durant toutes ces années, l'établissement n'a jamais connu de difficultés de fonctionnement et le modèle économique a toujours été respecté.

Quand soudain, fin 2016, au détour d'une revalorisation du loyer annuel qui semblait démesurée à notre directrice, tout se complique au point de vivre par la suite un véritable casse-tête administratif.

Début 2017, nous recevons le directeur de Var Habitat, notre bailleur, qui nous explique devoir s'engager, par la force des choses et comme beaucoup d'acteurs publics, dans une révision générale de la politique de l'office public de l'habitat.

Nous concernant, les emprunts éteints depuis 2016, expertise immobilière à l'appui, il nous propose une réévaluation du loyer annuel, égale à cinq fois le montant du loyer précédent, autant dire inatteignable pour nous !

Par ailleurs, il nous informe que le Conseil d'Administration de Var Habitat prévoit également de céder le foncier et le bâti aux communes sur lesquelles ont été édifiés ces établissements. Soit. Etudions !

Sauf que la même expertise fixe alors le prix du terrain et du bâti à 2,9M€, négociable à 2,6M€ !

Oublié l'achat du terrain en 1973 et sa cession au franc symbolique !

Partis en fumée les 1 432 952€ versés par le CCAS en 40 ans !

Les bras nous en sont tombés !

Je passerai ce soir très volontiers sur les heures et les heures passées à examiner ce dossier, le regarder sous tous ses aspects, avec l'ensemble de mes collègues élus, à leur rendre compte du résultat de mes pérégrinations auprès des représentants de l'Etat, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du Département, du bureau exécutif de l'Association des Maires du Var, du bureau de la CdC où l'on m'a toujours réservé empathie, écoute et entraide.

Je passerai également sur les très nombreuses notes, rédactions ou autres simulations financières qui ont servi à explorer toutes les pistes qui étaient à notre disposition.

Non, ce soir, je ne retiendrai de ce dossier que son heureux dénouement et le sourire de nos aînés à son annonce.

Néanmoins, il est somme toute regrettable qu'il fallut attendre mi-avril et une ultime réunion à Toulon, celle de la dernière chance, avec en ligne de mire la fermeture inévitable de l'établissement, pour que les lignes bougent enfin.

Après des mois d'incertitude, le 29 mai dernier, le Conseil Municipal de Fayence validait la poursuite de l'activité de la Résidence-Autonomie, par la signature prochaine d'un bail de location de trois années, renouvelable dans le temps et d'un loyer revu considérablement à la baisse. Par là même, l'idée de se porter acquéreur était définitivement abandonnée.

Certes, des efforts financiers ont aussi été demandés à nos pensionnaires et leurs familles mais je crois que cette seconde augmentation consécutive du prix de journée a bien été acceptée au regard du maintien de la structure.

Par conséquent, à l'heure où l'horizon s'éclaircit, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à ce résultat : Var Habitat bien sûr, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes, mes collègues du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS, et les nombreuses personnalités publiques que j'ai alertées.

Je n'oublierai pas non plus de citer l'administration communale et le personnel de l'établissement qui ont, dans ces moments difficiles, joué un rôle clé. Un grand merci à eux aussi !

Enfin, je terminerai mes remerciements en ayant une pensée particulière pour notre ancienne directrice du CCAS, Valérie STALENQ-LEFEBVRE, qui n'a jamais rien lâché pour obtenir ce beau résultat, très longtemps resté incertain.

Depuis le 3 septembre, Pascal BOURLIER lui succède. Ce cadre de la fonction publique, rompu à la gestion d'établissements de cette nature, a devant lui un challenge extrêmement motivant. Souhaitons-lui ce soir une excellente continuation parmi nous !

« Faire battre le cœur de Fayence ! »

Oui, cette décision était attendue.

Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, Elise MARTEL, surnommée « LILI », gérante du Bar des Campagnes, a souhaité mettre un terme à sa carrière.

Je rends hommage ce soir à celle qui aura tenu ce Foyer des Campagnes sans relâche durant toutes ces années.

Avec elle, se tourne incontestablement une page de l'histoire de Fayence.

Pour autant, concernant le Bar des Campagnes, une autre page peut s'ouvrir. La commune, propriétaire des murs et de la licence de débit de boissons de quatrième catégorie, réfléchit désormais à la meilleure façon de redonner à cet espace une nouvelle vie.

L'idée qui aujourd'hui recueille la faveur des élus, mais aussi de celles et ceux, Fayençois, qui sont sollicités pour donner leur avis, est de scinder ce local en accordant une partie à la reprise d'un bar qui continuerait l'exploitation de cette magnifique terrasse, et l'autre partie à la création de halles couvertes, qui permettrait d'abriter toute l'année, commerçants non sédentaires et producteurs locaux.

Cette perspective est d'autant plus privilégiée que, comme vous le savez, nous avons eu la chance au mois d'avril d'inaugurer un marché des producteurs locaux, à l'initiative d'un jeune Fayençois.

Cet espace, entièrement recomposé autour de ces deux idées, pourrait redonner à cette place de l'Eglise une nouvelle dynamique.

Associé au pavage et la recomposition paysagère de la place, c'est bien tout le cœur de Fayence qui est appelé à revivre dans une véritable renaissance.

Enfin, pour terminer mes propos, il me paraît important de vous dire ce soir qu'en 2019 la commune de Fayence poursuivra comme prévu le rythme de ses investissements, tels que planifiés au sein des différents schémas directeurs.

Ainsi, parmi les grands travaux qui seront lancés, je peux d'ores et déjà citer la réhabilitation complète de la toiture de l'annexe de l'école primaire, la reprise en totalité des trois courts du Tennis Club, avec notamment l'installation d'un éclairage LED dernier cri étendu à tous les terrains et enfin la reprise des réseaux des vieilles ruelles du village, autour de la porte sarrazine, secteur qui sera intégralement pavé.

Mais, très certainement, le grand projet structurant qui occupera tous nos esprits sera sans conteste la poursuite du pluvial au quartier des Quatre-Chemins, pour lequel nous buttons toujours avec les services de l'Etat sur la nature de la procédure administrative à mettre en œuvre.

Malgré le montant projeté, à savoir 1,6 million d'euros hors taxe, la commune est prête à se lancer dans ce grand chantier, dernière priorité de ce mandat.

Car, aujourd'hui, avec l'achèvement de l'aléa de ruissellement qui met désormais en sécurité les quartiers de Parroubaud, Mourre de Masque et Puits du Plan Est, le secteur des Quatre-Chemins reste le dernier grand enjeu en termes de protection des biens et des personnes contre le risque inondation.

Et je sais pouvoir compter sur l'association qui s'est créée dans ce quartier pour avancer main dans la main, surtout lorsqu'il faudra envisager le passage d'un ouvrage-cadre important au milieu de parcelles privées.

Chers amis,

J'ai eu l'occasion de le dire ici à plusieurs reprises, le risque inondation est devenu pour les pouvoirs publics, une préoccupation majeure, je dirai même une véritable obsession.

Depuis juin 2010 et la Dracénie au département de l'Aude tout récemment, la liste des catastrophes naturelles ne cesse de s'allonger.

A chaque fois, le scénario est le même. Ces épisodes pluvieux, très localisés, qui s'accompagnent de pluies diluviennes, sont la conséquence, dans la majeure partie des cas, d'inondations aux conséquences désastreuses pour les populations.

Malgré les systèmes de vigilance et d'alerte très performants dont nous sommes dotés, personne ne peut prédire à l'avance là où le ciel va se déchaîner. Aucun territoire n'est à l'abri.

« Imprévisible et insurmontable », telle a été la description de mon collègue de Trèbes, dans le département de l'Aude, pour qualifier ce que venait de vivre cette commune en pleine nuit.

Dès lors, il faut se rendre à l'évidence. Les effets liés au réchauffement climatique que certains dirigeants considèrent encore comme une vue de l'esprit, est en train de transformer peu à peu notre quotidien et l'ordre des priorités des politiques publiques.

Conjugué à une très forte artificialisation des sols qui aggrave le phénomène, le risque inondation est bien l'un des enjeux de ce début du XXI^{ème} siècle.

C'est pourquoi, en 2019, nous continuerons à nous y préparer au mieux, notamment par l'application d'un nouvel exercice et ce, dès le mois de janvier, en présence de toutes les forces de sécurité.

Voilà, mes chers amis, pour l'essentiel de mes propos de ce soir.

Vient maintenant le moment des vœux.

Comme à mon habitude, avec quelques jours d'avance, permettez-moi de vous présenter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2019 !

Paix, joie, santé, bonheur, prospérité, réconfort moral et matériel aux anciens, travail, choisi et aimé par nos jeunes, détente et loisirs pour tous, voilà les derniers vœux que nous vous formulons de tout cœur.

Puisse enfin notre pays s'engager sur la voie du dialogue, seule condition pour espérer retrouver une paix sociable durable !

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

A toutes et à tous, encore une excellente année 2019 !

La Municipalité tient à féliciter cinq agents communaux. Il s'agit de :

- Roselyne LAMBERT, secrétaire à la Police Municipale, pour ses quarante années de carrière au sein de la commune

- Annick METZ, directrice du multi-accueil,

- Gil LAMBERT, membre des services techniques, et plus particulièrement en charge de la gestion des cimetières,

- Michel RE, du pôle Fluides.

qui ont atteint cette année trente ans de carrière dans la fonction publique;

- Olivier SPATAZZA, responsable-adjoint du pôle Fluides, pour ses vingt années de carrière au sein de la commune

Félicitations également à notre centre de loisirs !

Nos jeunes ont participé encore cette année à la finale des « Explorateurs de l'eau » le 25 juin dernier à Paris.

Ce concours les invite à relever des défis en faveur de la préservation de l'eau.

En parallèle, ces jeunes apprentis protecteurs de l'environnement, ont participé au concours des « petits reporters de la bio ». Ils ont à nouveau remporté le deuxième prix avec un journal intitulé « CocoBio ».

De plus, notre centre de loisirs a reçu le label « Centre Ecohérent ».

Ce label atteste de l'engagement de notre structure dans les valeurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Des exemples :

- *Mise en place d'un jardin partagé,*
- *Un produit bio par jour à la cantine,*
- *Tri sélectif lors des goûters,*
- *Utilisation de composteurs, etc.*

Bravo à eux !

Enfin, comme l'an dernier avec les frères FRANCESCHI, nous allons honorer cette année une jeune sportive fayençaise qui s'est particulièrement distinguée en 2018.

Il s'agit de Charlotte SLOSSE, que je vous demande d'accueillir par vos chaleureux applaudissements.

Charlotte a été médaillée d'or lors des derniers championnats de France de concours de sauts d'obstacles qui se sont déroulés à Lamotte-Breuvron, dans le Loir-Et-Cher, en compagnie de BOTTICELLI DE ROHAN, son superbe poney.

Charlotte s'entraîne au Domaine de Xanthos, situé au sud de l'aérodrome, sur la commune de FAYENCE.